

RCS : LA ROCHE SUR YON

Code greffe : 8501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LA ROCHE SUR YON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2004 B 00867

Numéro SIREN : 338 565 146

Nom ou dénomination : 3 H

Ce dépôt a été enregistré le 21/07/2021 sous le numéro de dépôt 9286

Désignation de l'entreprise : SAS 3 H		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12				
Adresse de l'entreprise 34 Rue de l'Ambois 85000 LA ROCHE SUR YON		Durée de l'exercice précédent * 12				
Numéro SIRET * 33856514600036		Néant ☐ *				
		Exercice N clos le : 31/12/2010				
		Brut 1	Amortissements, provisions 2			
			Net 3			
Capital souscrit non appelé (I) AA						
ACTIF IMMOBILISÉ *	Frais d'établissement * AB		AC			
	Frais de développement * CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires AF		AG			
	Fonds commercial (1) AH		AI			
	Autres immobilisations incorporelles AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL		AM			
	Terrains AN		AO			
	Constructions AP		AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels AR		AS			
	Autres immobilisations corporelles AT	7767	AU	713		
	Immobilisations en cours AV		AW			
	Avances et acomptes AX		AY			
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS		CT			
	Autres participations CU	622673	CV	622673		
	Créances rattachées à des participations BB	144781	BC	144781		
Autres titres immobilisés BD		BE				
Prêts BF		BG				
Autres immobilisations financières * BH		BI				
TOTAL (II) BJ		775222	BK	713	774509	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL		BM		
		En cours de production de biens BN		BO		
		En cours de production de services BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis BR		BS		
		Marchandises BT		BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV		BW		
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	59562	BY	59562	
		Autres créances (3) BZ	12864	CA	12864	
		Capital souscrit et appelé, non versé CB		CC		
		DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD		CE	
Disponibilités CF	39128		CG	39128		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)* CH		CI			
	TOTAL (III) CJ	111554	CK	111554		
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV) CW					
	Primes de remboursement des obligations (V) CM					
	Écarts de conversion actif* (VI) CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO	886777	IA	713	886063	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	144781	(3) Part à plus d'un an :	CR
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :	Stocks :		Créances :	

Désignation de l'entreprise		SAS 3 H		Néant ☐ *	
				Exercice N 31122020	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :37000...)			DA	37000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,			DB	
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	3700
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)			DG	501946
	Report à nouveau			DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	26074
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (I)			DL	568720
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
	Avances conditionnées			DN	
	TOTAL (II)			DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	
	TOTAL (III)			DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	100378
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	11575
	Dettes fiscales et sociales			DY	41469
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	152119
	Autres dettes			EA	11800
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	
TOTAL (IV)			EC	317343	
Écarts de conversion passif *			(V)	ED	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	886063	
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
			Écart de réévaluation libre	ID	
			Réserve de réévaluation (1976)	IE	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	317343
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS 3 H					Néant ☐ *			
			Exercice N					
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires	Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue	{	biens *	FD		FE		
				services *	FG	42986	FH	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	42986		FK		FL	42986
	Production stockée *						FM	
	Production immobilisée *						FN	
	Subventions d'exploitation						FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)						FP	
	Autres produits (1) (11)						FQ	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	42986
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	
	Variation de stock (marchandises)*						FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	15992
	Impôts, taxes et versements assimilés *						FX	1308
	Salaires et traitements *						FY	22651
	Charges sociales (10)						FZ	6891
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	- dotations aux amortissements *					GA	713
		- dotations aux provisions					GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)						GE	23
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	47580
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	-4593	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)						GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)						GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	129656
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	13
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	
	Différences positives de change						GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO	
	Total des produits financiers (V)						GP	129669
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	2682
	Différences négatives de change						GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT	
	Total des charges financières (VI)						GU	2682
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	126986	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	122393	

Désignation de l'entreprise		SAS 3 H		Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	103500	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	103500	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	-103500	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	-7181	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	172656	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	146582	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	26074	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP	
			- Crédit-bail immobilier		HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	22
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD		
	(9)	Dont transferts de charges			A1	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5)	A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :		facultatives A6 obligatoires A9			
			dont cotisations facultatives Madelin A7			
			dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
(7)	Detail des produits et charges exceptionnels :			Exercice N		
	Détail en annexe			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8)	Detail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
	Détail en annexe			Charges antérieures	Produits antérieurs	

OPÉRATIONS EXCEPTIONNELLES ET SUR EXERCICES ANTÉRIEURS

Annexe 2053

Désignation de l'entreprise : SAS 3 H

Exercice N, clos le : 31122020

DÉTAIL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	
Charges sur opérations de gestion	103500
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	
Autres charges	
Amortissements des immobilisations	
Amortissements dérogatoires	
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour dépréciation	
Amortissements des charges à répartir	
TOTAL	103500
DÉTAIL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	
Produits sur opérations de gestion	
Produits des cessions d'éléments d'actif	
Subventions d'investissement virées au résultat	
Autres produits	
Amortissements dérogatoires	
Provision spéciale de réévaluation	
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour dépréciation	
TOTAL	
DÉTAIL DES CHARGES CONCERNANT DES EXERCICES ANTÉRIEURS	
Achats	
Services extérieurs	
Impôts et taxes	
Charges de personnel	
Charges de gestion courante	22
Charges financières	
Redevances de crédit-bail	
TOTAL	22
DÉTAIL DES PRODUITS CONCERNANT DES EXERCICES ANTÉRIEURS	
Ventes	
Subventions d'exploitation	
Produits de gestion courante	
Produits financiers	
TOTAL	

SAS 3 H

Annexe aux comptes de l'exercice
clos le 31/12/2020

1. Faits caractéristiques de l'exercice

1.1. Événements principaux

En raison de l'épidémie de coronavirus et des mesures de confinement décidées par le gouvernement à compter du 17 mars 2020, la société a été impactée de la manière suivante :

- Cessation temporaire d'activité et ralentissement d'activité au cours de l'année 2020.

Dans ce contexte, la société met en œuvre les différentes mesures à sa disposition.

1.2. Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général, le cas échéant modifié par les règlements ANC 2015-06 et 2016-07.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

1.3. Évènement postérieur à la clôture

A la clôture des comptes annuels, la crise sanitaire liée à la pandémie de la Covid-19 est toujours présente.

2. Informations relatives au bilan

2.1. Actif

2.1.1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

2.1.2. Immobilisations corporelles

	Augmentations		Diminutions	
	Réévaluation	Acquisition Apports Virements	Virements poste à poste	Cessions rebuts
Installations techniques, matériel et outillage industriels	-	-	-	-
Installations générales, agencements, aménagements divers	-	7 767	-	-
Matériel de transport	-	-	-	-
Matériel de bureau et informatique, mobilier	-	-	-	-
Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-

2.1.3. Immobilisations financières

	Augmentations		Diminutions	
	Réévaluation	Acquisition apports Virements	Virement poste à poste	Cessions Rebuts
Participations évaluées par équivalence	-	-	-	-
Titres de participation (y compris évaluées par équivalence. ci-dessus)	-	-	-	-
Créances rattachées à des participations	-	-	90 902	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Prêts et autres immobilisations financières	-	-	-	-

2.1.3.1. Tableau des filiales et participations

Filiales (+ de 50 % capital détenu).	Capital	Quote- part %	Dividendes	Valeur comptable des titres détenus	Valeur comptable des titres détenus	CA Hors taxes	Résultat
				Brute	Nette		
Motel des Bazinières	43 200	96,30 %	-	244 162	244 162	205 987	172
	Comptes de référence : 31/12/2020						
	Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur comptable de la participation est inférieure à la valeur de marché.						
SCI Les Bleuets	150 000	99,99 %	35 657	149 990	149 990	14 726	-4 504
	Comptes de référence : 31/12/2020						
	Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur comptable de la participation est inférieure à la valeur de marché.						
SCI La Roseaie	224 999	99,96 %	91 071	228 521	228 521	32 562	5 719
	Comptes de référence : 31/12/2020						
	Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur comptable de la participation est inférieure à la valeur de marché.						

2.1.3.2. Créances rattachées à des participations

Raison sociale	Créance
Motel des Bazinières	144 153
SCI Les Bleuets	-39 686
SCI La Roseaie	-62 434

Les créances rattachées aux participations font l'objet d'une rémunération au taux fiscalement déductible de 1,18 % au 31 décembre 2020.

2.1.3.3. Autres informations

	Montant concernant les entreprises liées	Avec lesquelles la société a un lien de participation
Capital souscrit non appelé	-	50 000

Le capital concerne la SCI Les Bleuets pour laquelle les titres non libérés s'élèvent à 50 000 €.

2.1.4. Produits à recevoir

Libellés	Montant
INTÉRÊTS COURUS	
Immobilisations financières	-
Participations groupe	629
Participations Hors groupe	-
Clients	-
Associés	-
Valeurs mobilières de placements	-
AUTRES PRODUITS	
Factures à établir	-
RRR à obtenir, avoirs à recevoir	-
Personnel	303
Sécurité sociale	-
Etat	-
Divers	-

2.1.5. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

	ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	144 782	144 782	-	
	Prêts	-	-	-	
	Autres immobilisations financières	-	-	-	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	-	-	-	
	Autres créances clients	59 562	59 562	-	
	Créance représentative des titres prêtés ou remis en garantie	-	-	-	
	Personnel et comptes rattachés	303	303	-	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	-	-	-	
	État et autres collectivités publiques	Impôt sur les bénéfices	7 181	7 181	-
		Taxe sur la valeur ajoutée	5 381	5 381	-
		Autres impôts, taxes et versement assimilés	-	-	-
		Divers	-	-	-
	Groupes et associés	-	-	-	
	Débiteur divers	-	-	-	
	Charges constatées d'avance	-	-	-	

2.2. Passif

2.2.1. Capitaux propres

Tableau de variation des capitaux propres

Libellés	N-1	+	-	N
Capital	37 000	-	-	37 000
Primes, réserves et écarts	610 379	-	104 733	505 646
Report à nouveau	-	-	-	-
Résultat	-104 733	26 074	-104 733	26 074
Subventions d'investissement	-	-	-	-
Provisions réglementées	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-

Le capital est composé de 1 850 actions de 20 euros de valeur nominale.

Il n'y a pas eu de changement au cours de l'exercice.

2.2.2. Dettes financières et autres dettes

	Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-	-	-
Emprunts et dettes établissement de crédit				
— A 1 an max à l'origine	-	-	-	-
— A + d'1 à l'origine	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières Divers	-	-	-	-
Fournisseur et comptes rattachés	11 575	11 575	-	-
Personnel et comptes rattachés	20 071	20 071	-	-
Sécurité sociale et autres organismes	10 491	10 491	-	-
Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
TVA	10 590	10 590	-	-
Obligations cautionnées	-	-	-	-
Autres impôts et taxes	316	316	-	-
Dettes sur immobilisation Et comptes rattachés	152 120	152 120	-	-
Groupe et associés	100 378	100 378	-	-
Autres dettes	11 801	11 801	-	-
Dettes titres empruntés ou rem. Garant	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-

2.2.3. Charges à payer

Libellés	Montant
CONGES A PAYER	
Congés provisionnés	11 683
Charges sociales provisionnées	5 567
Charges fiscales provisionnées	-
INTERETS COURUS	
Emprunts et dettes assimilées	-
Dettes part. groupes	-
Dettes part. hors groupes	-
Dettes sociétés en participation	-
Fournisseurs	-
Associés	-
Banques	-
Concours bancaires courants	-
AUTRES CHARGES	
Factures à recevoir	7 038
RRR à accorder, avoirs à établir	11 801
Participation des salariés	-
Personnel	-
Sécurité sociale	-
Autres charges fiscales	260
Divers	-

3. Informations relatives au compte de résultat

	France	Export et communautaire	Total
Ventes marchandises	-	-	-
Production vendue :			
- Biens	-	-	-
- Services	42 987	-	42 987

4. Impôt sur les bénéfices

	Résultat courant	Résultat exceptionnel
Résultat avant impôts	122 393	-103 500
Impôts	7 181	-

Dans le cadre de la convention d'intégration fiscale, la société faisant partie de la tête du groupe 3H verse à la tête de groupe l'impôt qu'elles auraient payé si elles étaient imposées séparément.

En l'absence d'intégration fiscale, la société 3 H aurait supporté un impôt de 207 €.



5. Honoraires du commissaire aux comptes

Les honoraires du commissaire aux comptes, figurant au compte de résultat au titre du contrôle légal des comptes, s'élèvent à 1 231 €.

6. Autres informations

6.1. Provisions pour indemnités de départ en retraite et autres engagements postérieurs à l'emploi

Le montant des droits qui seraient acquis par les salariés au titre de l'indemnité de départ en retraite, en tenant compte d'une probabilité de présence dans l'entreprise à l'âge de la retraite, n'est pas significatif.

6.2. Effectifs

Cadres Employés	Personnel salarié
	2

6.3. Engagements hors bilan

Il a été constaté, dans l'exercice clos au 31 décembre 2011, un abandon partiel de créance de la société, au profit de sa fille la SA Motel des Bazinières, à hauteur de 112 000 €.

Cet abandon est assorti d'une clause de retour à meilleure fortune pour un délai de dix ans à compter du 31 décembre 2011.

Il a été constaté, dans l'exercice clos au 31 décembre 2012, un abandon partiel de créance de la société, au profit de sa fille SA Motel des Bazinières, à hauteur de 17 000 €.

Cet abandon est assorti d'une clause de retour à meilleure fortune pour un délai de dix ans à compter du 31 décembre 2012.

Il a été constaté, dans l'exercice clos au 31 décembre 2013, un abandon partiel de créance de la société, au profit de sa fille SA Motel des Bazinières, à hauteur de 25 000 €.

Cet abandon est assorti d'une clause de retour à meilleure fortune pour un délai de dix ans à compter du 31 décembre 2013.

Il a été constaté, dans l'exercice clos au 31 décembre 2014, un abandon partiel de créance de la société, au profit de sa fille SA Motel des Bazinières, à hauteur de 73 000 €.

Cet abandon est assorti d'une clause de retour à meilleure fortune pour un délai de dix ans à compter du 31 décembre 2014.

Il a été constaté, dans l'exercice clos au 31 décembre 2015, un abandon partiel de créance de la société, au profit de sa fille SA Motel des Bazinières, à hauteur de 87 000 €.

Cet abandon est assorti d'une clause de retour à meilleure fortune pour un délai de dix ans à compter du 31 décembre 2015.

Il a été constaté, dans l'exercice clos au 31 décembre 2016, un abandon partiel de créance de la société, au profit de sa fille SA Motel des Bazinières, à hauteur de 177 000 €.

Cet abandon est assorti d'une clause de retour à meilleure fortune pour un délai de dix ans à compter du 31 décembre 2016.

Au cours de l'exercice 2016, il n'y a pas eu d'évènement constitutif de retour à meilleure fortune.

Il a été constaté, dans l'exercice clos au 31 décembre 2017, un abandon partiel de créance de la société, au profit de sa fille SA Motel des Bazinières, à hauteur de 211 000 €.

Cet abandon est assorti d'une clause de retour à meilleure fortune pour un délai de dix ans à compter du 31 décembre 2017.

Au cours de l'exercice 2017, il n'y a pas eu d'évènement constitutif de retour à meilleure fortune.

Il a été constaté, dans l'exercice clos au 31 décembre 2018, un abandon partiel de créance de la société, au profit de sa fille SA Motel des Bazinières, à hauteur de 193 000 €.

Cet abandon est assorti d'une clause de retour à meilleure fortune pour un délai de dix ans à compter du 31 décembre 2018.

Au cours de l'exercice 2018, il n'y a pas eu d'évènement constitutif de retour à meilleure fortune.

Il a été constaté, dans l'exercice clos au 31 décembre 2019, un abandon partiel de créance de la société, au profit de sa fille SA Motel des Bazinières, à hauteur de 230 000 €.

Cet abandon est assorti d'une clause de retour à meilleure fortune pour un délai de dix ans à compter du 31 décembre 2019.

Au cours de l'exercice 2019, il n'y a pas eu d'évènement constitutif de retour à meilleure fortune.

Il a été constaté, dans l'exercice clos au 31 décembre 2020, un abandon partiel de créance de la société, au profit de sa fille SA Motel des Bazinières, à hauteur de 103 500 €.

Cet abandon est assorti d'une clause de retour à meilleure fortune pour un délai de dix ans à compter du 31 décembre 2020.

Au cours de l'exercice 2020, il n'y a pas eu d'évènement constitutif de retour à meilleure fortune.

3 H
Société par actions simplifiée
au capital de 37 000 euros
Siège social : Route de Nantes
85000 LA ROCHE SUR YON
338 565 146 RCS LA ROCHE SUR YON

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 29 JUIN 2021

**PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020 SOUMISE
ET ADOPTEE**

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat bénéficiaire s'élevant à 26 074,34 euros de la manière suivante :

ORIGINE

Résultat de l'exercice 26 074,34 euros

AFFECTATION

Dotation aux réserves :

Aux autres réserves, soit 26 074,34 euros

Dont le montant se trouvera porté de 501 946,20 euros à 528 020,54 euros.

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

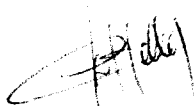
L'Assemblée Générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividendes au titre des trois derniers exercices, ni aucun revenu au sens du 1^{er} alinéa de l'article 243 bis du Code général des impôts.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Pour copie certifiée conforme

Le Président

Monsieur Christian HELLOT



SAS 3H

Société par Actions Simplifiée au capital de 37 000 €

Route de Nantes

85000 LA ROCHE SUR YON

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

(Exercice du 1^{er} Janvier 2020 au 31 Décembre 2020 – 12 mois)

3 H

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/12/2020

Ce rapport contient 22 pages

3 H

SAS au capital de 37 000 €

**Siège social : Route de Nantes
85000 LA ROCHE SUR YON**

338 565 146 RCS LA ROCHE SUR YON

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31/12/2020

A l'assemblée générale de la société 3 H,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 3 H relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les titres de participation, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2020 s'établit à 622 673 euros, sont évalués à leur coût d'acquisition et non dépréciés.

Nous avons obtenu les éléments probants justifiant de la correcte évaluation des titres de participations. Ceux-ci se fondent, notamment, sur les documents financiers émis par les sociétés et les informations complémentaires obtenues des dirigeants.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données et dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations

nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

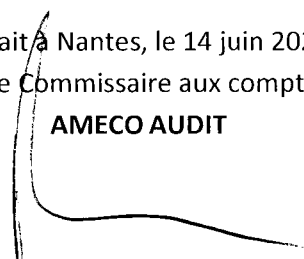
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Nantes, le 14 juin 2021

Le Commissaire aux comptes

AMECO AUDIT



Fabrice HARDOUIN

3 H SAS

Actif			Exercice au 31/12/2020			Exercice précédent
			Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	au 31/12/2019
Capital souscrit non appelé						
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de développement				
		Concessions, brevets et droits similaires				
		Fonds commercial (1)				
		Autres immobilisations incorporelles				
		Immobilisations incorporelles en cours				
		Avances et acomptes				
	TOTAL					
	Immobilisations corporelles	Terrains				
		Constructions				
		Inst. techniques, mat. out. industriels				
		Autres immobilisations corporelles	7 767	713	7 053	
		Immobilisations en cours				
		Avances et acomptes				
		TOTAL		7 767	713	7 053
	Immobilisations financières	Participations évaluées par équivalence				
		Autres participations	622 673		622 673	622 673
		Créances rattachées à des participations	144 781		144 781	235 683
		Titres immob. de l'activité de portefeuille				
		Autres titres immobilisés				
		Prêts				
		Autres immobilisations financières				
	TOTAL		767 455		767 455	858 357
Total de l'actif immobilisé			775 222	713	774 509	858 357
Actif circulant	Stocks	Matières premières, approvisionnements				
		En cours de production de biens				
		En cours de production de services				
		Produits intermédiaires et finis				
		Marchandises				
	TOTAL					
	Avances et acomptes versés sur commandes					
	Créances	Clients et comptes rattachés	59 562		59 562	987
		Autres créances	12 864		12 864	1 905
		Capital souscrit et appelé, non versé				
		TOTAL	72 426		72 426	2 893
Divers	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)					
	Instruments de trésorerie					
	Disponibilités	39 128		39 128	92 259	
	TOTAL	39 128		39 128	92 259	
Charges constatées d'avance						
Total de l'actif circulant			111 554		111 554	95 152
Frais d'émission d'emprunts à étaler						
Primes de remboursement des emprunts						
Écarts de conversion actif						
TOTAL DE L'ACTIF			886 777	713	886 063	953 510
Renvois :	(1) Dont droit au bail					
	(2) Dont part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières				144 781	235 683
	(3) Dont créances à plus d'un an (brut)					
Clause de réserve de propriété			Immobilisations	Stocks	Créances clients	

3 H SAS

Passif		Au 31/12/2020	Exercice précédent
Capitaux propres	Capital (dont versé : 37 000)	37 000	37 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Ecart de réévaluation		
	Ecart d'équivalence		
	Réserves		
	Réserve légale	3 700	3 700
	Réserves statutaires		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	501 946	606 678
	Report à nouveau		
Aut. fonds propres	Résultats antérieurs en instance d'affectation		
	Résultat de la période (bénéfice ou perte)	26 074	-104 732
	Situation nette avant répartition	568 720	542 646
	Subvention d'investissement		
	Provisions réglementées		
Total		568 720	542 646
Provisions	Titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total			
Dettes	Emprunts et dettes assimilées		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers (3)	100 378	99 243
	Total	100 378	99 243
	Avances et acomptes reçus sur commandes (1)		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 575	6 617
	Dettes fiscales et sociales	41 469	23 312
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	152 119	276 879
Autres dettes	Autres dettes	11 800	4 811
	Instruments de trésorerie		
Total		216 964	311 619
Produits constatés d'avance			
Total des dettes et des produits constatés d'avance		317 343	410 863
Écart de conversion passif			
TOTAL DU PASSIF		886 063	953 510
	Crédit-bail immobilier		
	Crédit-bail mobilier		
	Effets portés à l'escompte et non échus		
	Dettes et produits constatés d'avance, sauf (1), à plus d'un an		
	à moins d'un an	317 343	410 863
Renvois : (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques			
(3) dont emprunts participatifs			

3 H SAS

Périodes 01/01/2019 31/12/2019 Durées 12 mois
01/01/2020 31/12/2020 12 mois

		France	Exportation	Total	Exercice précédent
Produits d'exploitation (1)	Ventes de marchandises				
	Production vendue : - Biens				
	- Services	42 986		42 986	67 073
	Chiffre d'affaires net	42 986		42 986	67 073
	Production stockée				
	production immobilisée				
	Produits nets partiels sur opérations à long terme				
Charges d'exploitation (2)	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges				161
	Autres produits				
	Total			42 986	67 235
	Marchandises Achats				
	Variation de stocks				
	Matières premières et autres approvisionnements Achats				
Produits financiers	Variation de stocks				
	Autres achats et charges externes (3)			15 992	31 277
	Impôts, taxes et versements assimilés			1 308	1 212
	Salaires et traitements			22 651	26 972
	Charges sociales			6 891	8 709
				713	
	Dotations • sur immobilisations				
Charges financières	d'exploitation • sur actif circulant				
	• pour risques et charges				
	Autres charges			23	1
	Total			47 580	68 173
	Résultat d'exploitation	A		-4 593	-937
	Bénéfice attribué ou perte transférée	B			
	Perte supportée ou bénéfice transféré	C			
Charges financières	Produits financiers de participations (4)			129 656	128 196
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé (4)				
	Autres intérêts et produits assimilés (4)			13	159
	Reprises sur provisions, transferts de charges				
	Différences positives de change				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total			129 669	128 355
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions				
	Intérêts et charges assimilées (5)			2 682	2 149
	Différences négatives de change				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total			2 682	2 149
	Résultat financier	D		126 986	126 205
	RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (± A ± B - C ± D)	E		122 393	125 268

3 H SAS

Périodes	01/01/2019	31/12/2019	Durées	12 mois
	01/01/2020	31/12/2020		12 mois

		Total	Exercice précédent
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		1
	Produits exceptionnels sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et transferts de charge		
	Total		1
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	103 500	230 002
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	Total	103 500	230 002
Résultat exceptionnel		F	-103 500
Participation des salariés aux résultats		G	
Impôt sur les bénéfices		H	-7 181
BÉNÉFICE OU PERTE (± E ± F - G - H)		26 074	-104 732
Renvois			
(1) Dont	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs		161
	incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(2) Dont	charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs	22	
	incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(3) Y compris	- redevances de crédit-bail mobilier		
	- redevances de crédit-bail immobilier		
(4) Dont	produits concernant les entités liées		
(5) Dont	intérêts concernant les entités liées		

1. Faits caractéristiques de l'exercice

1.1. Événements principaux

En raison de l'épidémie de coronavirus et des mesures de confinement décidées par le gouvernement à compter du 17 mars 2020, la société a été impactée de la manière suivante :

- Cessation temporaire d'activité et ralentissement d'activité au cours de l'année 2020.

Dans ce contexte, la société met en œuvre les différentes mesures à sa disposition.

1.2. Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général, le cas échéant modifié par les règlements ANC 2015-06 et 2016-07.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

1.3. Évènement postérieur à la clôture

A la clôture des comptes annuels, la crise sanitaire liée à la pandémie de la Covid-19 est toujours présente.

2. Informations relatives au bilan

2.1. Actif

2.1.1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

2.1.2. Immobilisations corporelles

	Augmentations		Diminutions	
	Réévaluation	Acquisition Apports Virements	Virements poste à poste	Cessions rebuts
Installations techniques, matériel et outillage industriels	-	-	-	-
Installations générales, agencements, aménagements divers	-	7 767	-	-
Matériel de transport	-	-	-	-
Matériel de bureau et informatique, mobilier	-	-	-	-
Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-

2.1.3. Immobilisations financières

	Augmentations		Diminutions	
	Réévaluation	Acquisition apports Virements	Virement poste à poste	Cessions Rebuts
Participations évaluées par équivalence	-	-	-	-
Titres de participation (y compris évaluées par équivalence. ci-dessus)	-	-	-	-
Créances rattachées à des participations	-	-	90 902	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Prêts et autres immobilisations financières	-	-	-	-

2.1.3.1. Tableau des filiales et participations

Filiales (+ de 50 % capital détenu).	Capital	Quote- part %	Dividendes	Valeur comptable des titres détenus	Valeur comptable des titres détenus	CA Hors taxes	Résultat
				Brute	Nette		
Motel des Bazinières	43 200	96,30 %	-	244 162	244 162	205 987	172
	Comptes de référence : 31/12/2020						
	Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur comptable de la participation est inférieure à la valeur de marché.						
SCI Les Bleuets	150 000	99,99 %	35 657	149 990	149 990	14 726	-4 504
	Comptes de référence : 31/12/2020						
	Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur comptable de la participation est inférieure à la valeur de marché.						
SCI La Roseaie	224 999	99,96 %	91 071	228 521	228 521	32 562	5 719
	Comptes de référence : 31/12/2020						
	Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur comptable de la participation est inférieure à la valeur de marché.						

2.1.3.2. Créances rattachées à des participations

Raison sociale	Créance
Motel des Bazinières	144 153
SCI Les Bleuets	-39 686
SCI La Roseaie	-62 434

Les créances rattachées aux participations font l'objet d'une rémunération au taux fiscalement déductible de 1,18 % au 31 décembre 2020.

2.1.3.3. Autres informations

	Montant concernant les entreprises liées	Avec lesquelles la société a un lien de participation
Capital souscrit non appelé	-	50 000

Le capital concerne la SCI Les Bleuets pour laquelle les titres non libérés s'élèvent à 50 000 €.

2.1.4. Produits à recevoir

Libellés	Montant
INTÉRÊTS COURUS	
Immobilisations financières	-
Participations groupe	629
Participations Hors groupe	-
Clients	-
Associés	-
Valeurs mobilières de placements	-
AUTRES PRODUITS	
Factures à établir	-
RRR à obtenir, avoirs à recevoir	-
Personnel	303
Sécurité sociale	-
Etat	-
Divers	-
TOTAL	932

2.1.5. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

	ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations		144 782	144 782	-
	Prêts		-	-	-
	Autres immobilisations financières		-	-	-
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		-	-	-
	Autres créances clients		59 562	59 562	-
	Créance représentative des titres prêtés ou remis en garantie		-	-	-
	Personnel et comptes rattachés		303	303	-
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		-	-	-
	État et autres collectivités publiques	Impôt sur les bénéfices	7 181	7 181	-
		Taxe sur la valeur ajoutée	5 381	5 381	-
		Autres impôts, taxes et versement assimilés	-	-	-
		Divers	-	-	-
	Groupes et associés		-	-	-
	Débiteur divers		-	-	-
Charges constatées d'avance		-	-	-	
TOTAL			217 208	217 208	-

2.2. Passif

2.2.1. Capitaux propres

Tableau de variation des capitaux propres

Libellés	N-1	+	-	N
Capital	37 000	-	-	37 000
Primes, réserves et écarts	610 379	-	104 733	505 646
Report à nouveau	-	-	-	-
Résultat	-104 733	26 074	-104 733	26 074
Subventions d'investissement	-	-	-	-
Provisions réglementées	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-
TOTAL	542 646	26 074	0	568 721

Le capital est composé de 1 850 actions de 20 euros de valeur nominale.

Il n'y a pas eu de changement au cours de l'exercice.

2.2.2. Dettes financières et autres dettes

	Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-	-	-
Emprunts et dettes établissement de crédit				
— A 1 an max à l'origine	-	-	-	-
— A + d'1 à l'origine	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières Divers	-	-	-	-
Fournisseur et comptes rattachés	11 575	11 575	-	-
Personnel et comptes rattachés	20 071	20 071	-	-
Sécurité sociale et autres organismes	10 491	10 491	-	-
Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
TVA	10 590	10 590	-	-
Obligations cautionnées	-	-	-	-
Autres impôts et taxes	316	316	-	-
Dettes sur immobilisation Et comptes rattachés	152 120	152 120	-	-
Groupe et associés	100 378	100 378	-	-
Autres dettes	11 801	11 801	-	-
Dettes titres empruntés ou rem. Garant	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
TOTAL	317 343	317 343		

2.2.3. Charges à payer

Libellés	Montant
CONGES A PAYER	
Congés provisionnés	11 683
Charges sociales provisionnées	5 567
Charges fiscales provisionnées	-
INTERETS COURUS	
Emprunts et dettes assimilées	-
Dettes part. groupes	-
Dettes part. hors groupes	-
Dettes sociétés en participation	-
Fournisseurs	-
Associés	-
Banques	-
Concours bancaires courants	-
AUTRES CHARGES	
Factures à recevoir	7 038
RRR à accorder, avoirs à établir	11 801
Participation des salariés	-
Personnel	-
Sécurité sociale	-
Autres charges fiscales	260
Divers	-
TOTAL	36 349

3. Informations relatives au compte de résultat

	France	Export et communautaire	Total
Ventes marchandises	-	-	-
Production vendue :			
- Biens	-	-	-
- Services	42 987	-	42 987
Chiffre d'affaires net	42 987	-	42 987

4. Impôt sur les bénéfices

	Résultat courant	Résultat exceptionnel
Résultat avant impôts	122 393	-103 500
Impôts	7 181	-
Résultat après impôts	115 212	-103 500

Dans le cadre de la convention d'intégration fiscale, la société faisant partie de la tête du groupe 3H verse à la tête de groupe l'impôt qu'elles auraient payé si elles étaient imposées séparément.

En l'absence d'intégration fiscale, la société 3 H aurait supporté un impôt de 207 €.



5. Honoraires du commissaire aux comptes

Les honoraires du commissaire aux comptes, figurant au compte de résultat au titre du contrôle légal des comptes, s'élèvent à 1 231 €.

6. Autres informations

6.1. Provisions pour indemnités de départ en retraite et autres engagements postérieurs à l'emploi

Le montant des droits qui seraient acquis par les salariés au titre de l'indemnité de départ en retraite, en tenant compte d'une probabilité de présence dans l'entreprise à l'âge de la retraite, n'est pas significatif.

6.2. Effectifs

Cadres Employés	Personnel salarié
	2

6.3. Engagements hors bilan

Il a été constaté, dans l'exercice clos au 31 décembre 2011, un abandon partiel de créance de la société, au profit de sa fille la SA Motel des Bazinières, à hauteur de 112 000 €.

Cet abandon est assorti d'une clause de retour à meilleure fortune pour un délai de dix ans à compter du 31 décembre 2011.

Il a été constaté, dans l'exercice clos au 31 décembre 2012, un abandon partiel de créance de la société, au profit de sa fille SA Motel des Bazinières, à hauteur de 17 000 €.

Cet abandon est assorti d'une clause de retour à meilleure fortune pour un délai de dix ans à compter du 31 décembre 2012.

Il a été constaté, dans l'exercice clos au 31 décembre 2013, un abandon partiel de créance de la société, au profit de sa fille SA Motel des Bazinières, à hauteur de 25 000 €.

Cet abandon est assorti d'une clause de retour à meilleure fortune pour un délai de dix ans à compter du 31 décembre 2013.

Il a été constaté, dans l'exercice clos au 31 décembre 2014, un abandon partiel de créance de la société, au profit de sa fille SA Motel des Bazinières, à hauteur de 73 000 €.

Cet abandon est assorti d'une clause de retour à meilleure fortune pour un délai de dix ans à compter du 31 décembre 2014.

Il a été constaté, dans l'exercice clos au 31 décembre 2015, un abandon partiel de créance de la société, au profit de sa fille SA Motel des Bazinières, à hauteur de 87 000 €.

Cet abandon est assorti d'une clause de retour à meilleure fortune pour un délai de dix ans à compter du 31 décembre 2015.

Il a été constaté, dans l'exercice clos au 31 décembre 2016, un abandon partiel de créance de la société, au profit de sa fille SA Motel des Bazinières, à hauteur de 177 000 €.

Cet abandon est assorti d'une clause de retour à meilleure fortune pour un délai de dix ans à compter du 31 décembre 2016.

Au cours de l'exercice 2016, il n'y a pas eu d'évènement constitutif de retour à meilleure fortune.

Il a été constaté, dans l'exercice clos au 31 décembre 2017, un abandon partiel de créance de la société, au profit de sa fille SA Motel des Bazinières, à hauteur de 211 000 €.

Cet abandon est assorti d'une clause de retour à meilleure fortune pour un délai de dix ans à compter du 31 décembre 2017.

Au cours de l'exercice 2017, il n'y a pas eu d'évènement constitutif de retour à meilleure fortune.

Il a été constaté, dans l'exercice clos au 31 décembre 2018, un abandon partiel de créance de la société, au profit de sa fille SA Motel des Bazinières, à hauteur de 193 000 €.

Cet abandon est assorti d'une clause de retour à meilleure fortune pour un délai de dix ans à compter du 31 décembre 2018.

Au cours de l'exercice 2018, il n'y a pas eu d'évènement constitutif de retour à meilleure fortune.

Il a été constaté, dans l'exercice clos au 31 décembre 2019, un abandon partiel de créance de la société, au profit de sa fille SA Motel des Bazinières, à hauteur de 230 000 €.

Cet abandon est assorti d'une clause de retour à meilleure fortune pour un délai de dix ans à compter du 31 décembre 2019.

Au cours de l'exercice 2019, il n'y a pas eu d'évènement constitutif de retour à meilleure fortune.

Il a été constaté, dans l'exercice clos au 31 décembre 2020, un abandon partiel de créance de la société, au profit de sa fille SA Motel des Bazinières, à hauteur de 103 500 €.

Cet abandon est assorti d'une clause de retour à meilleure fortune pour un délai de dix ans à compter du 31 décembre 2020.

Au cours de l'exercice 2020, il n'y a pas eu d'évènement constitutif de retour à meilleure fortune.